



La
RAGE,
c'est
MORTEL!



Bilan des opérations de surveillance de la rage du raton laveur en 2021

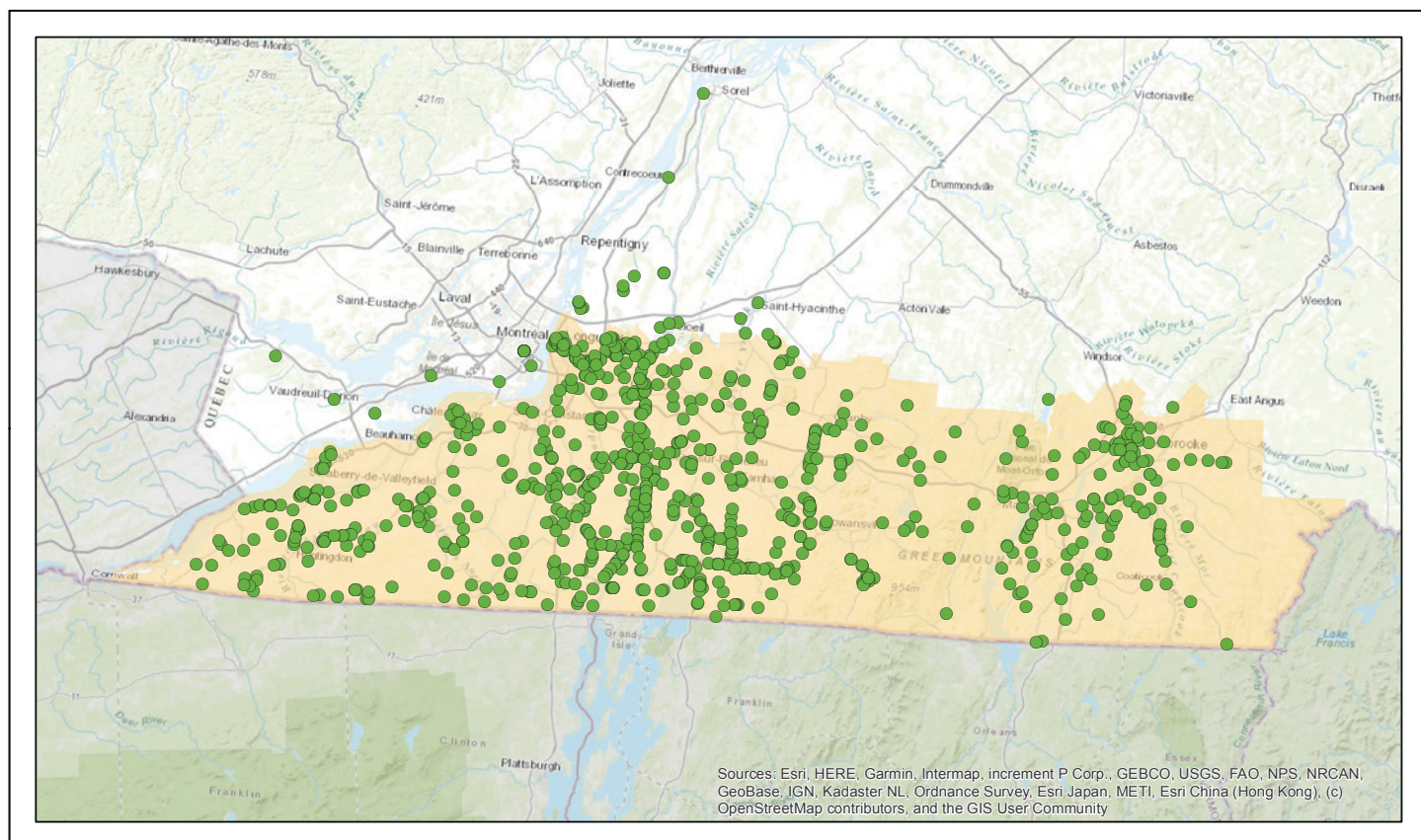
La rage est une maladie mortelle qui peut toucher tous les mammifères, y compris les humains.

De ce fait, les enjeux de santé publique sont importants et justifient le maintien d'une surveillance adéquate chez les animaux sauvages.

La surveillance rehaussée de la rage du raton laveur au Québec a pour but de détecter rapidement tout cas dans les régions jugées à risque d'introduction, soit la Montérégie et l'Estrie.

Cette surveillance est effectuée en récupérant des rats laveurs, des mouffettes et des renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés. Des analyses de laboratoire sont ensuite effectuées afin de déterminer si ces spécimens sont atteints ou non de la rage.

En 2021, la zone de surveillance rehaussée de la rage du raton laveur comptait 143 municipalités, territoires autochtones et territoires non organisés de l'Estrie et de la Montérégie, pour une superficie totale de 11 541 km².



Légende

- Spécimens récoltés et analysés pour la rage en 2021
- Zone de surveillance - 2021

Métadonnées

Projection cartographique
Conique Lambert

Système de référence géodésique
NAD 83

1:1 136 668

0 10 20 40 km

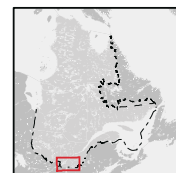
Sources des informations géographiques

BOTA 1:250 000 MERN
BDGA 1:1 000 000 MERN

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Service de la conservation de la biodiversité
et des milieux humides
© Gouvernement du Québec, 2022

Note: Le présent document n'a aucune portée légale

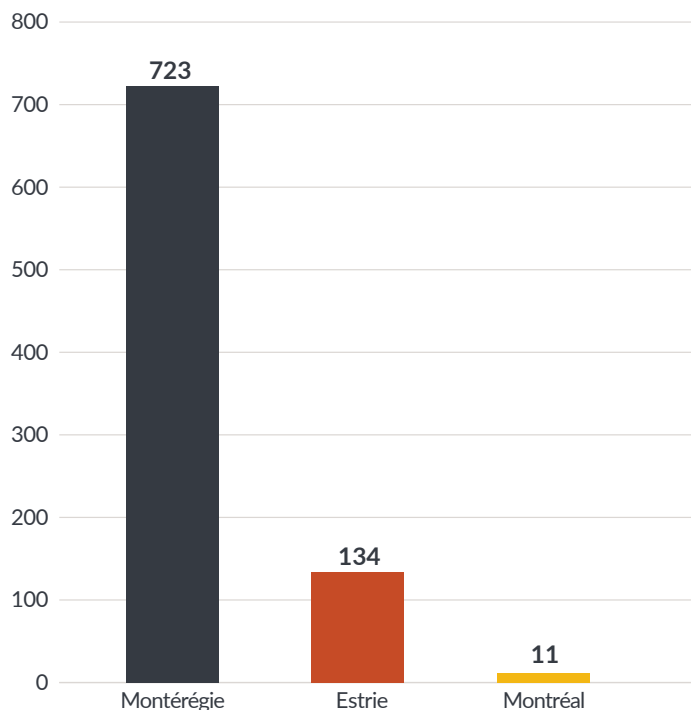


Québec

Carte : Répartition des spécimens récoltés dans le cadre de la surveillance de la rage du raton laveur au Québec, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

N. B. : À l'occasion, des spécimens signalés à l'extérieur de la zone de surveillance sont récupérés, lorsqu'ils présentent un intérêt pour la surveillance de la rage.

Les opérations de surveillance, menées tout au long de l'année, ont permis de récupérer et d'analyser au total 868 animaux sauvages (malades ou morts). Ce nombre représente une baisse de 26 % par rapport à 2020, où 1 175 spécimens avaient alors été récupérés. Le nombre de spécimens récoltés par année oscille généralement entre 700 et 1 200.



Nombre de spécimens récoltés, par région, dans le cadre de la surveillance de la rage du raton laveur en 2021.



Audrey Crevier pour le MFFP

UN SIGNALEMENT NE MÈNE PAS TOUJOURS À UNE RÉCUPÉRATION DE L'ANIMAL.

Voici quelques exemples :

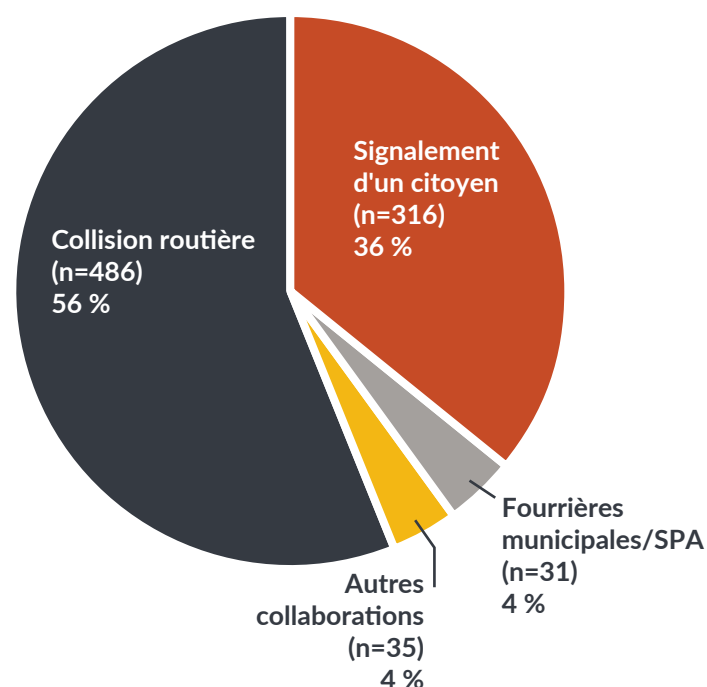
- Animal qui n'est plus là au moment de la récupération;
- Animal qui ne se retrouve pas dans une des municipalités visées;
- Animal qui ne présente pas de signes compatibles avec ceux de la rage;
- Animal qui n'est pas une espèce visée;
- Animal mort qui est dans un état de décomposition trop avancé pour qu'un test de rage puisse être effectué;
- Animal importun.



Audrey Crevier pour le MFFP

ANIMAUX RÉCOLTÉS ET RÉSULTATS DES ANALYSES

Les animaux récupérés dans le cadre de la surveillance rehaussée proviennent de deux sources principales, soit de signalements des citoyens et citoyennes ou d'animaux sauvages victimes de collisions routières. Les signalements de citoyens et citoyennes représentent le meilleur moyen pour trouver les animaux sauvages atteints de la rage. En effet, lorsque cette maladie se trouve dans un secteur, des animaux sauvages qui ont des comportements étranges ou sont sans crainte des humains sont observés, et ce, même de jour, ce qui est contraire aux habitudes de plusieurs espèces.



Provenance des 868 spécimens récoltés en 2021.

SIGNALEMENTS REÇUS DE CITOYENS

Nous avons reçu 829 signalements au total en 2021, soit une baisse de 26 % par rapport à 2020, où les signalements avaient été particulièrement nombreux. En règle générale, c'est entre 500 et 1 200 signalements qui sont reçus et traités chaque année. Parmi les signalements reçus en 2021, 316 ont mené à la récupération d'un animal suspect, ce qui représente 38 % des signalements.

RÉSULTATS DES ANALYSES

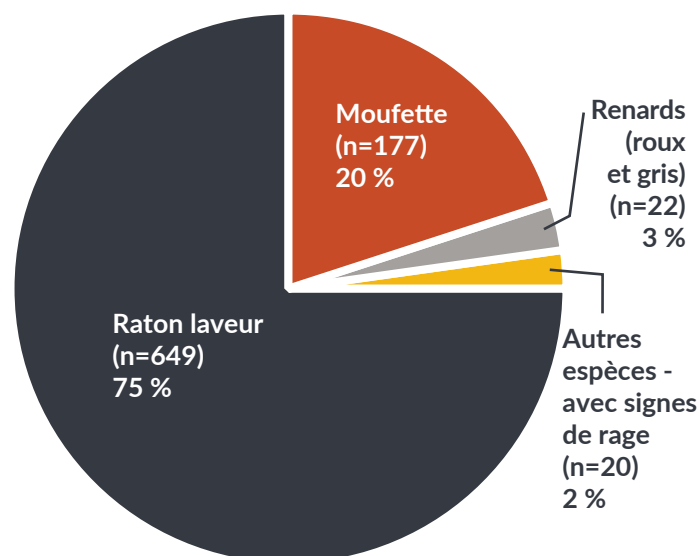
Aucun cas de rage du raton laveur n'a été détecté au Québec en 2021.

La surveillance rehaussée a toutefois permis de détecter une moufette atteinte de la rage du variant de la chauve-souris, qui diffère du variant du raton laveur. Cette moufette, trouvée à Chambly en septembre 2021, a été signalée par un citoyen. Heureusement, ce variant de la rage chez une moufette ne pose pas de risque de créer un foyer épidémique de rage chez les animaux sauvages. C'est pourquoi cette découverte n'a pas mené à la réalisation d'opérations de vaccination de la faune en 2021.

Les résultats des analyses de rage sont les suivants :

- 845 spécimens négatifs;
- 22 spécimens non concluants ou non échantillonnés (carcasse trop décomposée ou écrasée, ou encore échantillon impropre).
- 1 moufette positive (variant de la chauve-souris).

La surveillance rehaussée cible principalement les ratons laveurs, les moufettes et les renards qui sont considérés comme les espèces les plus à risque. À l'occasion, d'autres espèces peuvent faire l'objet d'une récupération si elles présentent des signes qui correspondent à ceux de la rage.



Répartition, par espèce, des 868 spécimens récoltés en 2021.